République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

_____

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES,
DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT

AGERROUTE SÉNÉGAL
Les routes du développement

AGENCE DES TRAVAUX ET DE GESTION DES ROUTES DU SENEGAL

CELLULE ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Janvier 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2
INTRODUCTION 3
I- PRESENTATION DE LA CELLULE ENVIRONNEMENT ET SOCIAL 4
II- ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES 6
a. Études 6
b. Suivi de la mise en œuvre des PGES 8
c. Suivi de la mise en œuvre des PAR 12
d. Suivi des mesures d'accompagnement social des projets 12
III- ANALYSE DE LA PERFORMANCE 20
IV- PERSPECTIVES 2019 23
CONCLUSION 24

INTRODUCTION

L'État du Sénégal a réalisé entre 2014 et 2018 un nombre important de projets d'infrastructures routières et autoroutières dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du plan d'actions prioritaires du Plan Sénégal Émergent (PSE).

Ainsi, le Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD) à travers son agence d'exécution AGEROUTE a joué un rôle central dans la réalisation de ces grands chantiers dont les retombées économiques et sociales sont considérables pour les populations. En effet, au-delà de favoriser l'accès aux infrastructures sociales de base et aux zones de production, ces projets participent à l'essor économique des différentes régions traversées directement et aussi des autres régions du pays.

Ce faisant, plusieurs projets aux intérêts manifestes pour les populations ont été exécutés par l'AGEROUTE sur l'étendue du territoire national dans le respect des normes environnementales et sociales dont le jalons majeurs sont la réalisation d'une évaluation environnementale et sociale suivant l'envergure des travaux, la mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts négatifs et de bonification des impacts positifs et le suivi des plans de gestion environnementale et sociale.

Entre 2014 et 2018, près de 45 projets de l'AGEROUTE ont été instruits au niveau du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable notamment à la Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DEEC) et 27 ont pu bénéficier d'un certificat de conformité environnementale. Certains de ces projets dont une partie a été réceptionnée ont bénéficié d'un suivi environnemental par la DEEC afin de s'assurer de la bonne gestion environnementale et sociale.

Cette année 2018 a été particulièrement marquée par des avancées considérables dans la gestion environnementale et sociale des projets routiers aussi bien à l'interne qu'avec nos partenaires et plus spécifiquement la DEEC.

Plusieurs projets ont été, en effet, initiés, validés et suivis au cours de l'année et la Cellule Environnement et Social (CES) de l'AGEROUTE a participé à l'instruction de certains projets importants auprès des bailleurs notamment la réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et le désenclavement des régions sud, le Prolongement de la VDN (la Côtière), la Boucle du Fouladou, entre autres. De plus, de nouvelles données ont été intégrées dans les projets routiers notamment la prise en compte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en plus des changements climatiques. Également, de nouvelles méthodes de suivi sont en cours d'expérimentation avec la DEEC notamment avec les plans d'action régionaux de suivi environnemental avec le PROMOVILLES, l'élaboration des directives environnementales et sociales avec le Programme MATIERE et la sélection d'un consultant chargé du suivi environnemental dans le cadre du projet Kédougou-Salémata.

Le présent rapport renseigne sur l'état d'avancement des activités prévues en 2018 ainsi que leur effectivité, l'analyse de la performance des activités environnementales de l'AGEROUTE et enfin les prévisions pour 2019. Il est structuré de la manière suivante :

-Présentation de la Cellule Environnement et Social ;

-État d'exécution des activités ;

-Analyse de la performance

-Perspectives 2019.

I- PRESENTATION DE LA CELLULE ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

Placée sous l'autorité de la Direction Générale, la Cellule Environnement et Social a pour mission d'assurer la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la gestion des projets routiers. C'est une cellule transversale qui travaille avec toutes les directions techniques de l'agence (DGTOA[1], DAPPP[2], DPR[3] et DGER[4]), la Cellule de Coordination des Études (CCE), la Cellule Juridique, la Cellule Communication et Relations Publiques, etc.…

Dans le déroulement de ses activités, la Cellule collabore également beaucoup avec les services administratifs tels que la Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DEEC), les services des Eaux et Forêts et les partenaires au développement.

La Cellule intervient sur toutes les phases d'un projet de la formulation à exploitation de l'infrastructure routière en passant par les études et l'exécution des travaux.

Concernant les études, la cellule suit les évaluations environnementales de la catégorisation du projet à la délivrance par la DEEC du certificat de conformité environnementale. En outre, la cellule veille en rapport avec le Chargé de Projet à l'intégration des clauses environnementales et sociales ainsi que des mesures environnementales dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Lors des travaux, la CES suit en relation avec les missions de contrôle la mise en œuvre des mesures environnementales prévues dans le marché de l'entreprise. Des missions régulières sont menées pour s'assurer de la mise en œuvre effective du PGES[5]. Des rapports indiquant les différents écarts notés sur le chantier et les mesures

[1] Direction des Grands Travaux et des Ouvrages d'Art
[2] Direction des Autoroutes et des Partenariats Publiques Privés
[3] Direction des Pistes Rurales
[4] Direction de la Gestion et de l'Entretien du Réseau
[5] Plan de Gestion Environnementale et Sociale

correctives/préventives à appliquer pour lever les non-conformités sont envoyés aux entreprises et aux missions de contrôle à l'issue de ces missions.

En outre, la CES suit les actions sociales menées dans le cadre des projets routiers. Cette composante est gérée pendant les études notamment par le biais des consultations publiques, afin de connaître les demandes réelles des populations et de les intégrer dans le montage financier des projets.

Du point de vue de sa structuration, la CES est composée de six environnementalistes et d'une sociologue. Elle peut aussi s'adjoindre, pour la bonne mise en œuvre des projets, de l'appui de stagiaires et d'environnementalistes homologues[6] sur certains projets comme c'est le cas pour la réhabilitation de la Route Nationale n°2 Ndioum-Ourossogui-Bakel et le désenclavement de l'Ile à Morphil.

D'un point de vue fonctionnel, le schéma ci-dessus résume l'étendu des interventions de la CES.

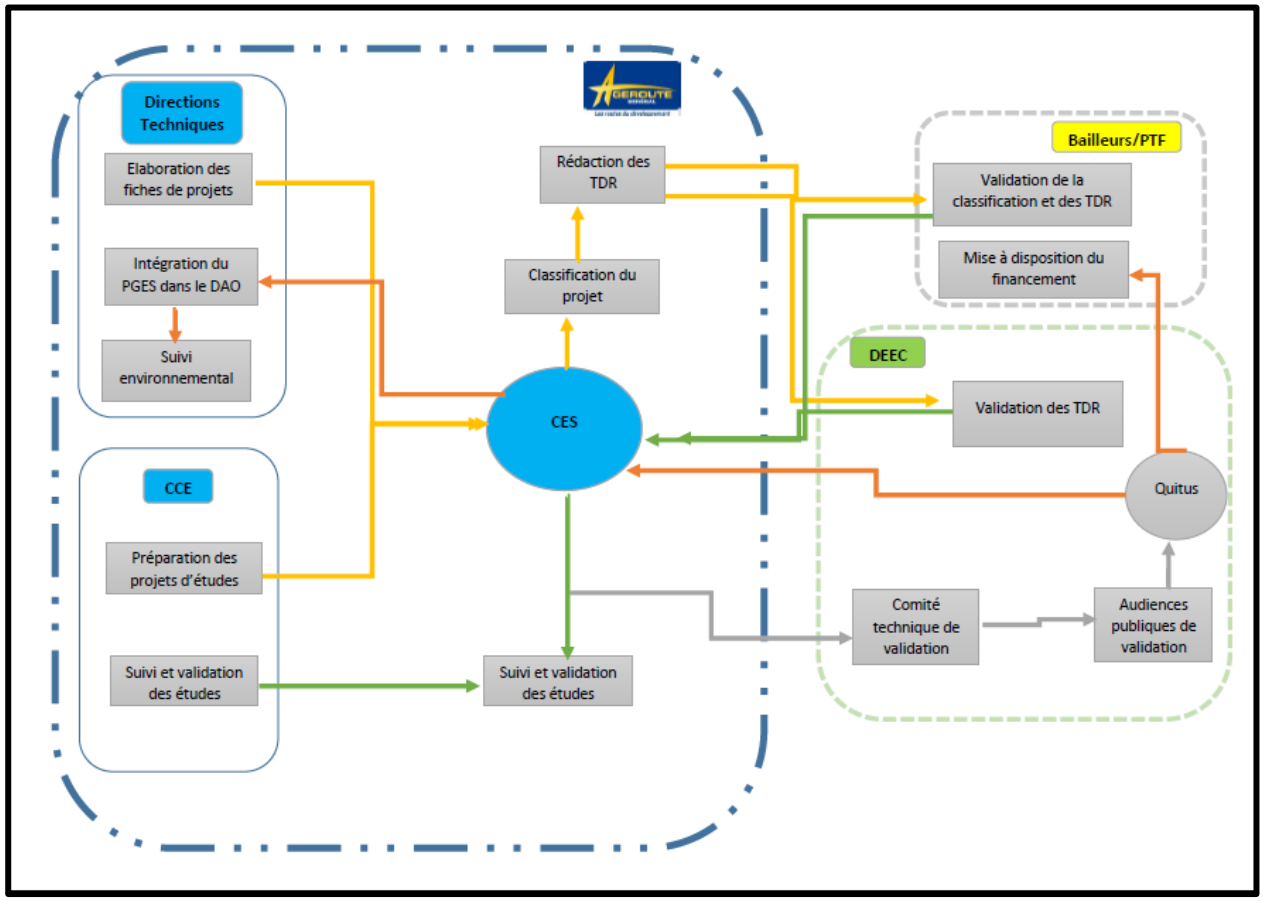

Figure 1 : Schéma fonctionnel du champ d'intervention de la Cellule

[6] Le recrutement d'ingénieurs homologues est une stratégie mise en œuvre par l'AGEROUTE pour renforcer l'expérience des jeunes diplômés afin de les permettre d'intégrer facilement le marché de l'emploi.

II- ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES

a. Études

Au cours de cette année, la CES a supervisé vingt-sept (27) évaluations environnementales dont vingt-deux (22) études d'impact environnemental et social (EIES), trois (03) évaluations environnementales stratégiques (EES) et deux (02) analyses environnementales initiales (AEI).

Parmi ces études, onze (11) ont obtenu le certificat de conformité environnementale.

Tableau 1: Études ayant obtenu un certificat de conformité en 2018

Projets	Types d'études
Réhabilitation de la route Lompoul-Léona-Potou-Gandiol	EIES
Travaux d'aménagement et de bitumage de Kolda-Pata-Médina Yoro Foulah-Fafacourou-Kolda et Fafacourou-Dabo	EIES
Travaux de réhabilitation de la route Tamba-Kidira-Bakel	EIES
Travaux de bitumage de la Boucle des Kalounayes	EIES
Travaux de construction du pont de Lally et de ses voies d'accès	EIES
Programme de construction d'autoponts dans la région de Dakar	EES
Addendum EES autoponts de Dakar pour le pont de Keur Massar	EIES
Construction du pont de Dimat, de Halwar 2 et de réhabilitation du pont M. Malick Gaye à Saint-Louis	EES
Travaux de traitement de points critiques de 350 km de pistes rurales dans les Régions de Sédhiou et de Kolda	EES
Travaux d'aménagement de la route des Niayes (Rond-point Liberté 6 à Keur Massar)	EIES
Travaux d'élargissement de la RN2 entre Thiès et Rosso en 2 x 2 voies	EIES

Concernant les autres études, certaines sont en cours de validation, d'autres en cours de réalisation et le reste en phase de démarrage. La situation est présentée dans le tableau ci-dessous.

Il est important de noter que certaines études dont le processus de validation est terminé n'ont pas encore bénéficié de quitus. Il s'agit de :

- ✓ la VDN 2
- ✓ la VDN 3
- ✓ le second pont de Ziguinchor
- ✓ les ponts de Diakhène, Katakalouss, Niambalang et Tobor

Concernant les projets de la VDN2 et 3, la DEEC a préconisé de faire un audit environnemental afin de pouvoir bénéficier du certificat de conformité.

Pour les Ponts de Marsassoum, Baïla et Diouloulou, le programme MATIERE a permis d'assurer la conformité environnementale.

Tableau 2: État d'avancement des évaluations environnementales

Projet	*Type*	*État d'avancement*
Travaux de construction du second pont de Ziguinchor et de reconstruction des ponts de Baïla et Diouloulou	EIES	**Quitus environnemental**
Travaux de reconstruction des ponts de Diakhène, Katakalouss, Niambalang et Tobor	EIES	**Quitus environnemental**
Travaux de construction de la VDN 3ème section	EIES	**Quitus environnemental**
Travaux de la VDN 2ème section	EIES	**Quitus environnemental**
Pavage de 30 km dans la banlieue de Dakar	EIES	**Quitus environnemental**
Réhabilitation des routes Kaffrine-Mbacké (107 km) et Passy-Foundiougne-Fatick (60 km)	AEI	**Quitus environnemental**
Travaux complémentaires de la Boucle du Blouf	EIES	**Quitus environnemental**
Travaux d'aménagement et de bitumage de la route nationale 7 : tronçon Tambacounda - Toubere Bafal – Fête Bowe – Ogo – Nawel - Matam (250 km) y compris la réalisation de 165 km de pistes connexes de production.	EIES	**Audience publique**
Travaux d'élargissement de la route nationale n°3 entre Thiès et Touba	EIES	**TDR soumis à la DEEC**
travaux d'élargissement et d'aménagement du Boulevard Dial Diop et de la Rocade Fann Bel-air et de construction de contre allées sur la VDN 1 et sur le Boulevard de l'alternance	EIES	**TDR soumis à la DEEC**
Travaux de bitumage de la route Dahra-Mbeuleukhé, de réhabilitation de la route Louga-Léona et de construction de la piste Guéoul-Thiepp.	EIES	**Comité technique restreint**
Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Ndioum-Aeré Lao-Linguère	EIES	**TDR soumis à la DEEC**
Travaux d'aménagement et de bitumage des axes routiers Tinkoto – Bandafassi – Dindéfélo – Frontière guinée (75 km) et Salémata – Frontière Guinée (35 km) dans la région de Kédougou.	EIES	**Transmission du rapport provisoire à la DEEC**
Travaux de construction d'un Viaduc à Cambérène	EIES	**Transmission du rapport provisoire à la DEEC**
Construction de l'Autoroute de la Côtière	EIES	**Comité technique**
Elargissement de l'ancienne route de Rufisque (Cyrnos-Seven Up)	AEI	**Processus de sélection du consultant**
Bitumage de la boucle du Fogny	EIES	**TDR soumis à la DEEC**

b. Suivi de la mise en œuvre des PGES

Concernant le suivi de la mise en œuvre des PGES, la CES a poursuivi l'effort déployé au cours de ces dernières années. Ainsi, plusieurs chantiers ont été suivis à travers le pays.

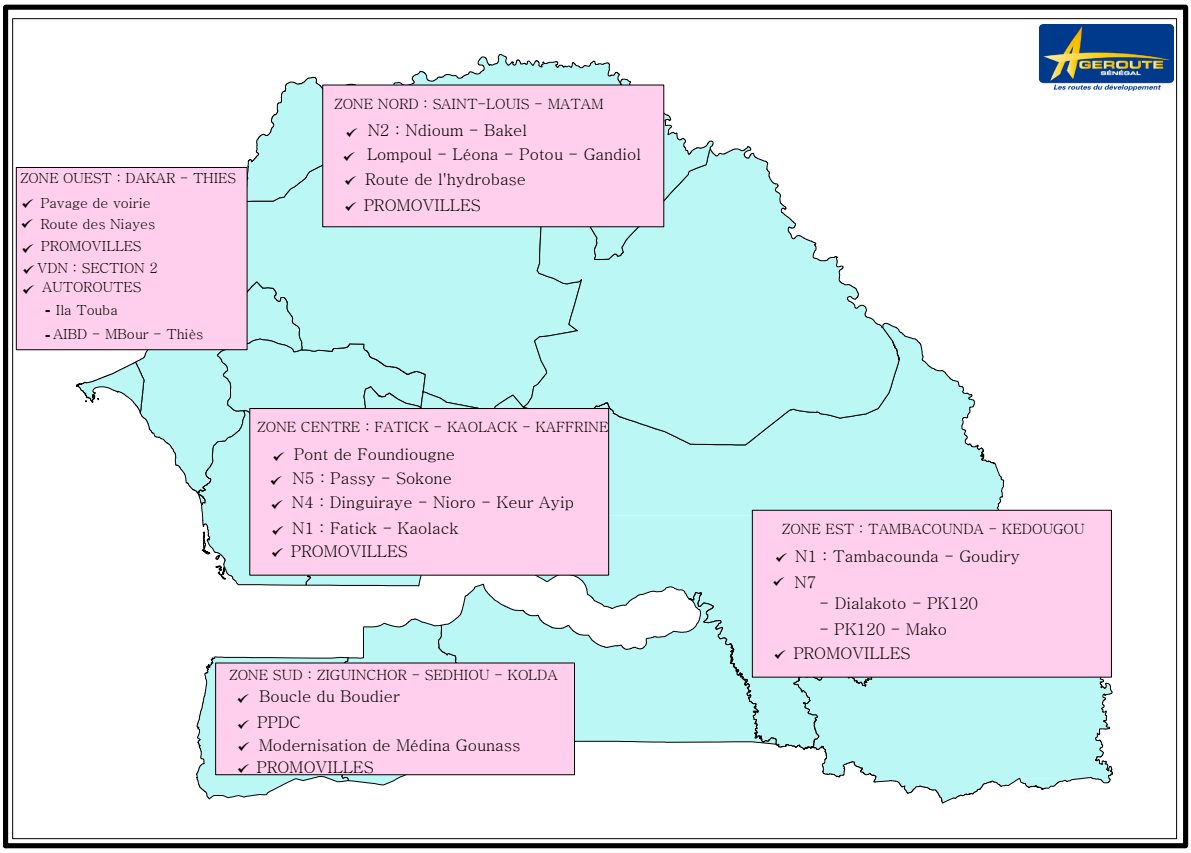

Dans le cadre de la mise en œuvre des PGES, plusieurs aspects sont passés en revue notamment :

- ✓ La documentation du chantier avec les PGES chantiers, les dossiers d'autorisation et déclaration des ICPE, les rapports mensuels, …
- ✓ Les campagnes de sensibilisation et d'information
- ✓ Les actions de bonification et les mesures d'accompagnement social
- ✓ Les mesures d'atténuation liées à la gestion des déchets, des carrières et sites d'emprunt, des travailleurs, des personnes impactées par les travaux, entre autres.

En outre des actions sont menées avec la DEEC par rapport au suivi environnemental. Ainsi, les chantiers suivants ont été visités par la DEEC au cours de l'année :

Projet
RN2 entre Ndioum et Bakel
Lompoul-Léona-Potou-Gandiol
Route des Niayes
Autoroute AIBD-Mbour-Thiès
Route de l'Hydrobase
Dialocoto-PK120
Boucle du Boudier

Photos 1&2 : suivi des travaux de désenclavement de l'Ile à Morphil par la DEEC et le comité régional de suivi environnemental et social de Saint-Louis

Il est nécessaire de rappeler que la charge de travail de la DEEC ne lui permet pas d'assurer de façon régulière le suivi des chantiers routiers ; ce qui explique le faible nombre de chantiers visités.

Pour pallier à ce manquement, différentes méthodes de suivi sont en cours d'expérimentation notamment :

- ✓ Les plans d'actions régionaux de suivi environnemental dans le cadre du Promovilles ;
- ✓ Le recrutement d'un consultant individuel chargé d'accompagner la DEEC et l'AGEROUTE dans le suivi environnemental du projet Kédougou-Salémata ;
- ✓ L'établissement d'un protocole entre la DEEC et l'AGEROUTE pour le suivi environnemental du projet de la Boucle du Boudier ;
- ✓ L'élaboration de directives environnementales et sociales dans le cadre du programme de construction de ponts avec MATIERE.

De plus, il y a eu des séances de formation avec les Comités Régionaux de Suivi Environnemental (CRSE) dans le cadre des projets suivants :

- ✓ RN2 entre Ndioum et Bakel : une formation de deux (02) jours sur le suivi environnemental et les procédures d'évaluations environnementales et un (01) jour de suivi sur le chantier avec le CRSE de St louis ;
- ✓ Dialocoto-PK120 : une journée de formation sur le suivi environnemental, les procédures environnementales et la gestion des bases chantier et une journée de suivi environnemental sur le chantier.

Ces expériences ont été appréciées par les Gouverneurs de région qui dirigent les CRSE et aussi par tous les acteurs techniques régionaux.

Photos 3&4 : Formation du CRSE de Saint-Louis sur le suivi environnemental et les procédures d'évaluations environnementales

***Tableau 3*:Synthèse du suivi de la mise en œuvre des PGES**

Projets / Suivi du PGES	Dakar				Zone Centre Ouest		Zone centre					Zone Nord				Zone Est						Zone Sud		
	Voirie en pavés	Route des Niayes	PROMOVILLES	VDN	Autoroute AIBD-Mbour-	Autoroute Ila Touba	Pont de	Passy Sokone	DNKA	Fatick-Kaolack	PROMOVILLES	Route de l' Hydrobase	RN2 : Ndioum et Bakel	PROMOVILLES	Lompoul-Léona-Potou-	Kédougou-Salémata	Dialacoto-PK120	PK120-Mako	Modernisation de Médina	Tamba-Goudiry	PROMOVILLES	Boucle du Boudier	PPDC	PROMOVILLES
Libération des emprises	NA							NA	NA	NA		NA		NA			NA	NA	NA		NA		NA	NA
Information/Sensibilisation																								
Autorisations de chantier																								
Élaboration du PGES chantier																								
Gestion des déchets																								
Entretien et arrosage des déviations	NA	NA			NA	NA	NA																	
Remise en état des emprunts et carrières	NA	NA		NA			NA					NA												
Sensibilisation																								
Reboisement																								
Recrutement de la main d'œuvre locale																								
Prise en compte des réseaux des concessionnaires																								
Équipements de protection individuelle																								
Équipement de protection collective																								
Suivi environnemental par la DEEC																								

Effectif
En cours
Non effectif
NA

c. Suivi de la mise en œuvre des PAR

Dans ce volet, deux projets ont été suivis par la cellule en rapport avec la Cellule Juridique:

- Lompoul-Léona-Potou-Gandiol : les paiements des impenses au niveau du contournement du marché de Potou. Un recensement complémentaire a été également fait au niveau de Gandiol. Le paiement devrait se faire en 2019.
- Sénoba-Ziguinchor-Mpack : un PAR abrégé a été fait pour ce projet. Le rapport a été validé par les commissions départementales et la BAD. Les paiements devront se faire en 2019.

Au-delà de ces PAR, il est important de signaler les activités déroulées par la cellule pour la gestion des personnes impactées par les travaux de construction de voiries en pavés dans le cadre du PATMUR et de la Route des Niayes (Lot 2 et lot 3). Ces personnes sont surtout affectées par des pertes temporaires de revenus et /ou des perturbations temporaires liées aux travaux (effondrements de dalles, fissurations de murs,…). Elles ont été prises en charge conformément aux directives et politiques du Bailleur mais aussi dans le cadre de l'accompagnement social mené par l'AGEROUTE dans ce genre de situation. Les activités déroulées dans ce cadre vont des enquêtes au paiement des pertes en passant par la sensibilisation.

De plus, la cellule est en train de rédiger un document pour une bonne gestion des plaintes au niveau des chantiers. Ce dernier devrait permettre d'assurer un suivi des plaintes des populations impactées par les projets et de veiller à leur règlement afin d'éviter tout litige.

d. Suivi des mesures d'accompagnement social des projets

Partant du postulat que la valeur ajoutée sociale représente une mesure de compensation voire de bonification des projets, l'AGEROUTE intègre de plus en plus, avec l'appui de ses partenaires, la dimension sociale dans ces travaux à travers divers aménagements connexes et des appuis aux communautés locales pour renforcer l'accès aux services sociaux de base. Les mesures sociales occupent ainsi une part de plus en plus importante dans les projets comme le montre le tableau 4.

Ainsi, au-delà des retombées directes des travaux (création d'emplois et soutien aux activités génératrices de revenus), certains projets ont apporté, en plus de la route, une nette amélioration des conditions de vie des populations grâce à une approche sociale plus marquée.

Dans ce cadre, la cellule veille à la prise en compte dans ces mesures des doléances émises par les populations au cours des audiences publiques tenues avant et au cours

des travaux. Elle participe aussi à la procédure de transfert des infrastructures aux bénéficiaires et veille à la capitalisation des acquis dans ce domaine.

Le tableau présenté ci-dessous donne une idée détaillée des actions sociales menées dans les projets routiers.

Photos 5&6 : suivi des mesures d'accompagnement social mises en œuvre dans le cadre des travaux de réhabilitation de la route Dialacoto-PK120 par le comité régional de suivi environnemental de Tambacounda

Tableau 4: Situation des mesures sociales mises en œuvre dans les différents projets de l'AGEROUTE

Nom du projet	Coût du projet (FCFA)	Coût des mesures sociales (FCFA)	Pourcentage par rapport au coût du projet	Taux de réalisation des mesures sociales	Aménagements prévus/réalisés
AUTOROUTES					
Travaux de construction des routes de connexion à l'autoroute Ila Touba	22 009 948 903	2 227 370 000	10%	Aucune mesure sociale n'est encore réalisée. Le marché est attribué et notifié à l'entrepreneur. Les mesures seront mises en œuvre en 2018.	-Construction de 04 forages - Construction de 04 châteaux d'eau et ses équipements complets - Construction de 08 km de murs clôture d'écoles - Construction de 30 latrines d'écoles - Construction de 24 salles de classes - Construction de quatre (04) postes de santé
GRANDS TRAVAUX					
Travaux de construction de la VDN 2ème section	55 000 000 000	636 000 000	1.2%	60%	-Construction d'un complexe sportif -Aménagement d'un parcours sportif et de détente
Travaux de réhabilitation et de bitumage de la route Loumpoul-Léona-Potou-Gandiol / PATMUR 2	18 521 745 069	602 774 019	3.2%	50%	-Aménagement de 21 km pistes de production -Construction de hangars et de magasin de stockage -Construction de 548 ml de murs de clôture -Construction de 08 forages -Réhabilitation du poste de santé de Gabar 1 -Construction de deux salles de classe de l'école de Sowène dans le Gandiol

Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des Niayes y compris les voiries de connexion lot 2 et 3	119 000 000 000	600 000 000	0.50%	0.78%	-Appuis sociaux aux familles impactées par les travaux
Travaux de construction de voiries urbaines en pavés dans la région de Dakar PATMUR 2 – **LOT 01 – Guédiawaye – Patte d'Oie – Grand Yoff**	5 425 434 745	59 000 000	1.088%	27.5%	-Mur de clôture de 100 ml de l'école Thierno Sileymane Baal à Guédiawaye sur la SN 208 -Aide au déplacement des femmes du marché bou ndaw à Sam Notaire -Formation de 600 jeunes au métier de pose de pavés (HIMO) - construction de 06 blocs de toilettes pour filles et garçons à l' Ecole Coranique de la SN 358 - Construction d'une classe supplémentaire de CI à l'école primaire « Fuenlabrada » sur la SN 358 - Reconstruction du pan de 110 ml de mur de l'école élémentaire Elhadj Alioune Gadiaga sur la NL 111 - Constructions de puisards collectifs à la demande des populations riveraines
Travaux de construction de voiries urbaines en pavés dans la région de Dakar PATMUR 2 – **LOT 02 – Sangalkam-Keur Ndiaye LO-Yeumbeul**	5.155.169.038	132 609 957	2,57%	80%	- Aménagement d'un parking en pavés devant le poste de santé de Sangalkam ; - Aménagement d'un espace multifonctionnel pour divers types de manifestations publiques ; - Aménagement parking visiteur en pavés ;

					- Aménagement de la voie d'accès et d'un parking au cimetière musulman de Sangalkam ; - Aménagement de la voie d'accès et d'un parking au cimetière catholique de Sangalkam ; - Aménagement d'un parking et embellissement de la devanture du lycée ; - Aménagement d'un parking au niveau du cimetière de Keur Ndiaye LO ; - Aménagement du parvis de la mosquée « Pinth- mi » à Keur Ndiaye LO ;
Travaux de réhabilitation de la RN2 Ndioum-Ourossogui-Bakel et de désenclavement de Ile à Morphil (Financement BAD)	126 000 000 000	3.720.504.000	2.9%	29,53%	- Construction et réhabilitation de 20 Salles de classe ; - Réhabilitation de 4 Bâtiments administratifs ; - Construction et réhabilitation de 2 Cases de santé (458ml) de mur de clôture ; - Construction et réhabilitation de Maternités (1) ; - Construction de 1200ml murs de clôture écoles - Construction de 260 ml mur de clôture poste de santé - Construction de 1264 ml mur de clôture Hopital Ndioum - Construction de 458 ml mur de clôture case de santé

					- Construction et réhabilitation de 13 blocs sanitaires dans écoles, 1 bloc sanitaire pour poste de santé et 1 bloc sanitaire pour case de santé - Réhabilitation de Marché quotidien ; - Construction d'accueil (1) et de réception (1) ; - Réhabilitation d'un CDEEPS (1).
Travaux de réhabilitation de la route Dialokoto-Mako (Dialokoto- PK 120) lot 1	16 431 105 402 HT/HD	165 098 085 HT/HD	1%	100%	-Programme de protection et d'aménagement du PNNK -Provision pour la réhabilitation (régalage et reboisement) des carrières et compensation et aménagement forestières (reboisement) ; -Plantation d'alignement et appui au reboisement villageois -Séance de sensibilisation sur les IST sur VIH/SIDA, sur la protection de l'environnement, sur la sécurité routière, sur les maladies infectieuses et séances d'information sur le PGES -Appui à la supervision environnementale (PNNK, services forestiers, DREEC, CRSE et Collectivités locales) -Provision pour programme d'appui à la réhabilitation des infrastructures socio-économiques dégradées le long de l'axe routier (puits, forages, écoles, centres de santé)

					- Réalisation d'une aire de repos - Réalisation d'une aire de destressage -Provision pour programme d'appui à la réhabilitation des infrastructures socio-économiques dégradées le long de l'axe routier (puits, forages, écoles, centres de santé) -Mur de clôture de 450 ml des écoles de l'axe routier
Travaux de réhabilitation de la route Dialokoto-Mako **(PK 120- Mako) lot 2**	19 314 403 604	435 523 337	2,25%	15%	-Réalisation de cinq (05) forages -Construction de 450 ml de murs de clôture d'écoles -Réhabilitation de trois (03) toilettes d'écoles -Réhabilitation du poste de santé de Dara Salam -Réhabilitation des cases de santé de Dialocoto et Dienou Diarra -Réhabilitation de trois (03) forages
Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Kédougou- Salémata	31 994 015 192	166 418 773	0,52%	30%	-Réalisation de deux (02) cases de santé - Construction de 3150 ml de murs de clôture d'école -Réalisation de cinq (05) forages -Réalisation de 60 km de pistes
PROMOVILLES-BAD	88 538 000 000	6 977 610 000	7,9%	- Aménagements connexes : phase de procédures de passation de marchés ; - Mesures connexes :585	- Aménagement paysager, allées piétonnes et d'aires de stationnement; - Aménagement d'aires sportifs ; - Construction de murs de clôture d'écoles et de salles de classe ;

				jeunes ont été formés sur les 1547 prévus.	- Aménagement d'équipements marchands ; - Construction de postes de santé et de maternités ; - reconstruction de foyers des jeunes et de cases foyer des femmes ;
Projet d'aménagement et de bitumage de la boucle du Boudier	46 612 000 000	140 000 000	0,3 %	- Construction des deux marchés : phase des terrassements soit un pourcentage de 5 % ; -Murs de clôture d'écoles le taux de réalisation est estimé à 80%.	-Construction de deux marchés hebdomadaires et de 1800ml de murs de clôtures d'écoles.
Travaux de construction du Pont de Rosso	57 000 000 0000	8 000 000 000	14,03 %	0% (Aucune mesure sociale n'est encore réalisée)	-Aménagement de la voirie urbaine -Aménagement de pistes rurales -Réhabilitation d'infrastructures scolaires -Appui aux femmes, jeunes et personnes vulnérables -Infrastructures urbaines -Alimentation en eau potable
Travaux de Réhabilitation de la route Tambacounda-Kidira-Bakel (250km) : Section Tambacounda-Goudiry (80km)	27 697 995 416	829 788 824 HT	2,99%	0%	- l'aménagement de 25 km de pistes connexes de désenclavement ; -la construction de 2 250 ml de murs de clôture d'écoles ; -la construction de 2 cases de santé ; - la construction et l'équipement de 3 forages.

III- ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Concernant les études, il avait été prévu l'obtention de dix (10) certificats de conformité environnementale au cours de l'année 2018. L'AGEROUTE a pu avoir onze (11) certificats de conformité délivrés par la DEEC. De plus, une comparaison a été faite depuis 2014 afin de voir l'évolution dans le cadre des projets routiers comme l'illustre le graphe suivant :

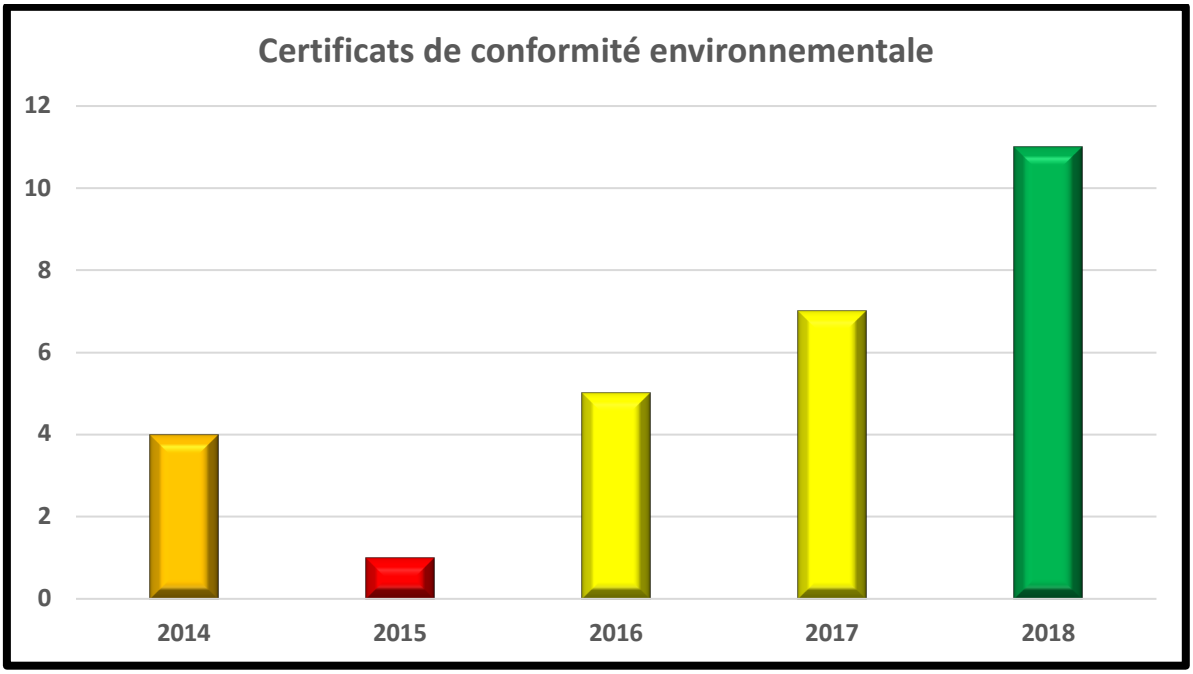

Ainsi, nous pouvons noter que depuis 2014, des avancées significatives ont été faites pour assurer l'obtention des certificats. Il est clair que cela a facilité l'instruction des plusieurs projets auprès de bailleurs de fonds ainsi que l'obtention des financements. Cela montre également non seulement les efforts consentis par les consultants à produire des rapports de qualité mais aussi l'engagement de la DEEC à répondre de façon efficace et spécifique aux besoins de l'AGEROUTE pour l'exécution des projets routiers de l'État du Sénégal.

Concernant les chantiers, la gestion des bases reste encore mal maîtrisée par les entreprises. Très peu de projets sont jugés satisfaisants lors des visites de terrain. Cependant certains projets sont à féliciter et encourager notamment :

- ✓ Lompoul-Léona-Potou-Gandiol : la mise en œuvre des PGES aussi bien sur les lot 1 que 2 est bien assurée avec des indicateurs bien définis. D'ailleurs, la dernière mission de la banque mondiale a jugé la gestion environnementale satisfaisante.

- ✓ Autoroute Ila Touba : la performance est jugée selon la réactivité de l'entreprise vis-à-vis des non-conformités envoyées même si les réponses peuvent prendre du temps.
- ✓ Autoroute AIBD-Mbour-Thiès : le suivi des recommandations formulées lors des visites est bien assuré par l'entreprise
- ✓ Aménagement de la Boucle du Boudier : la gestion environnementale est jugée satisfaisante ;
- ✓ Les lots 4/BAD et lot 2/BID des travaux de réhabilitation de la route nationale 2 Ndioum-Ourossogui-Bakel et de désenclavement de l'Ile à Morphil.
- ✓ Dialacoto-PK120 où la remise en état des sites d'emprunt est très satisfaisante.

Il est nécessaire de souligner que les principaux problèmes sur le chantier sont liés à :

- ✓ la gestion des déchets : il s'agit surtout des déchets dangereux (huiles mortes, pneus usés, filtres, batteries usées) mais aussi des eaux usées sur le chantier, des déchets banals ;
- ✓ la gestion des employés : les conditions de travail des ouvriers sur le chantier, le manque de contrats en bonne et due forme ; les équipements de protection individuelle aux normes ;
- ✓ la gestion des déviations.

La performance de la Cellule peut être altérée par certaines difficultés rencontrées, cependant des solutions sont préconisées.

Tableau 5: Difficultés rencontrées et solutions préconisées

Difficultés	Solutions
INTERNE	
Manque d'appareils logistiques pour le suivi (appareil photo, GPS, Kits de suivi environnemental)	Renforcer la cellule afin de lui permettre d'assurer pleinement ses missions sur le terrain
Manque de moyens financiers pour la réalisation d'étude surtout en cas d'urgence	Allouer une ligne budgétaire à la cellule pour la réalisation des études d'urgence
Faible implication de la cellule dans les requêtes de financement	Informer la cellule des requêtes de financement effectuées pour lui permettre de vérifier la disponibilité des études environnementales, des PAR et des certificats de conformité et pour préparer les procédures de recrutement si nécessaire
Faible implication de la cellule dans la définition des mesures environnementales des DAO	Associer la cellule dans la rédaction des DAO pour une meilleure prise en compte des mesures environnementales
Irrégularité de la transmission à la Cellule des rapports sur la situation des différents projets	Transmettre les rapports trimestriels à la cellule pour lui permettre d'avoir une situation réelle des chantiers
EXTERNE	
Insuffisance dans les contrats des entreprises de moyens de rétorsion pour les cas de manquement dans la gestion environnementale et sociale des travaux	- Intégrer dans les contrats les mesures coercitives pour les entreprises - Élaborer un guide de gestion environnementale et sociale des projets routiers
Absence d'environnementaliste ou de responsable QHS[7] dans certaines équipes d'entreprises prestataires	Exiger dans les DAO et les DP le recrutement obligatoire à temps plein d'un expert QHSE
Faible capacitation des entreprises prestataires dans la mise en œuvre des normes de sécurité et d'hygiène au niveau des bases vie et des bases industrielles ainsi que des bonnes pratiques environnementales et sociales	Intégrer dans les DAO un moyen de vérification du niveau d'intérêt environnemental des entreprises soumissionnaires
Occupation anarchique des emprises occasionnant la suspension des travaux	Anticiper sur la libération des emprises avant le démarrage des travaux
Non maîtrise des procédures environnementales et sociales des bailleurs par les entreprises	Exiger le renforcement des capacités des entreprises adjudicataires en procédures et directives des bailleurs de fonds

[7] Qualité-Hygiène-Sécurité

IV- PERSPECTIVES 2019

En perspective pour 2019, la CES s'engage à :

- suivre et faire valider les études en cours et en phase de démarrage ;
- obtenir dix (10) certificats de conformité environnementale pour les projets routiers ;
- suivre la réalisation des PAR du prolongement de la VDN et des bassins de Yeumbeul et de Malika ;
- suivre la mise en œuvre du PAR abrégé du projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des zones Sud ;
- effectuer le suivi environnemental des grands projets au moins chaque semestre;
- effectuer le suivi environnemental des travaux d'entretien de chaque zone au moins chaque semestre ;
- procéder à l'élaboration et à la validation de PARSE dans le cadre de PROMOVILLES ;
- participer aux réceptions des travaux avec la Cellule Inspection technique et de Contrôle Qualité ;
- élaborer un mécanisme de gestion des plaintes et le mettre en œuvre afin d'évaluer son efficacité ;
- dérouler en collaboration avec la DEEC des sessions de renforcement des capacités des CRSE dans au moins quatre (4) régions ;
- signer des protocoles avec la DEEC dans le cadre des travaux de PROMOVILLES, de la Boucle du Fouladou et des travaux complémentaires de la Boucle du Blouf ;
- intégrer le Système de Management Environnemental (SME) dans le Système de Management Qualité (SMQ) ;
- intégrer la prise en compte des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les fiches de projet
- créer une fiche de projet prenant en compte les changements climatiques et les ODD pour PROMOVILLES
- suivre la procédure de mise en conformité environnementale et sociale des projets garantis par la MIGA ;
- suivre les mesures d'accompagnement sociales mises en œuvre dans les projets routiers ;
- intégrer le Guide d'installation des bases chantiers dans les documents des projets ;
- élaborer un guide de gestion environnementale et sociale des projets routiers
- suivre la réception environnementale des chantiers AIBD-Mbour-Thiès et Ila Touba.

CONCLUSION

La gestion environnementale et sociale des projets routiers s'est beaucoup améliorée entre 2014 et 2018 avec un nombre important d'études instruites, de chantiers suivis et d'actions sociales menées.

Les activités menées par la CES pour une amélioration des aspects environnementaux et sociaux des projets routiers sont bien soutenues par la Direction Générale qui mesure leurs enjeux pour le bon déroulement du projet. Des efforts restent encore à fournir néanmoins.

La CES compte mettre à profit toutes ses compétences pour répondre de façon efficace et pertinente aux exigences environnementales et sociales de projets routiers pour un développement durable et continu.

Elle souhaite également orienter les projets routiers vers une vision globale et intégrée prenant en compte au-delà des aspects techniques routiers, la participation des populations et leurs intérêts spécifiques.